

CSRGM – Procès-verbal de la RÉUNION – 2023-2
Commission de services régionaux du Grand Miramichi
Le 22 février 2023

Le maire Art O'Donnell, président, ouvre la réunion à 17 h 01.

Point 2023-2-01 : Secrétaire de séance

Membres présents :

Autres présents :

Point 2023-2-02 : Approbation de l'ordre du jour

Motion proposée : K. Russell
Motion appuyée : E. Robichaud

Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion 2023-2 soit approuvé tel que distribué.
Motion adoptée.

Point 2023-2-03 : Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

Point 2023-2-04 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

Motion proposée par : L. Gregan
Motion appuyée par : A. Lordon

Il est résolu que le procès-verbal de la réunion 2023-1 tenue le 25 janvier 2023 soit accepté et approuvé tel que distribué.
Motion adoptée.

Point 2023-2-05 : Arrêté procédural de la CSRGM

Wilson Bell fait circuler une version à jour de l'ébauche de l'arrêté procédural de la CSRGM examiné par le Conseil d'administration à la réunion de janvier (réunion 2023-1) et donne un aperçu des révisions et des corrections apportées. Il signale aux membres du Conseil que le ministère des Gouvernements locaux et la réforme de la gouvernance locale ont informé les directeurs généraux des CSR que la province a retenu les services d'un conseiller afin de passer en revue les arrêtés des 12 CSR et d'assurer la cohérence des dispositions de *la Loi sur*

la prestation de services régionaux, la Loi sur la gouvernance locale et les réglementations connexes, et de suggérer les meilleures pratiques pour la gouvernance du Conseil et les procédures. L'examen devrait être terminé au plus tard à la fin mars. D'ici là, pour diriger les procédures du Conseil d'administration, M. Bell demande aux membres d'adopter provisoirement l'arrêté procédural.

Kevin Russell demande des précisions sur les échéanciers des prochaines modifications à l'arrêté procédural. Wilson Bell confirme que les modifications à l'arrêté procédural seront présentées aux membres du Conseil d'administration dès que les révisions et les recommandations du conseiller seront apportées.

Adam Lordon soulève trois points : 1) capacité de participer aux réunions de façon virtuelle; 2) participation publique virtuelle vs participation du public; et 3) séances de briefing du Conseil d'administration. Wilson Bell confirme que l'arrêté procédural permettra aux membres de participer aux réunions de façon virtuelle et au public d'assister aux réunions sans toutefois y prendre part. Des éclaircissements sur l'admissibilité des séances d'information pourraient résulter de l'examen du conseiller.

Motion proposée : E. Robichaud
Motion appuyée : L. Gregan

*Il est résolu que l'arrêté procédural de la CSRGM (version du 14 février 2023) soit approuvé provisoirement et que le Conseil d'administration puisse modifier l'arrêté procédural afin de refléter les recommandations du conseiller.
Motion adoptée.*

Point 2023-2-06 : Mandat des comités consultatifs

Wilson Bell recommande aux membres de consulter la note de service 2023-2-6 et leur explique qu'il faudra des motions pour nommer les membres du Conseil et les représentants aux divers comités consultatifs.

a) Comité consultatif sur le développement communautaire et le transport

Adam Lordon confirme son intérêt à siéger à ce comité.

Motion proposée par : K. Russell
Motion appuyée par : E. Robichaud

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur le développement communautaire et le transport soit approuvé et qu'Adam Lordon représente la CSRGM au comité.

De plus, il est résolu que les organismes et services suivants siègent au Comité consultatif sur le développement communautaire et le transport :

- Lucie Chiasson, ministère du Développement social du N.-B.
- Patty Deitch, Programme d'alimentation scolaire
- Albertine LeBlanc, banque d'alimentation
- Charlene McLean, Services de traitement des dépendances et de santé mentale
- Représentant non identifié, Sports, activités récréatives et loisirs

- Représentant non identifié, Transport régional
- Lucy McCray, organisme à but non lucratif/citoyenne
- Représentant non identifié, une personne vivant ou ayant vécu dans la pauvreté

Adam Lordon demande si les membres du Conseil d'administration mettront une motion aux voix concernant la nomination de personnes, d'agences, de groupes ou de ministères particuliers et concernant la formation de chaque comité. M. Bell précise que le but est de maintenir la flexibilité de sorte que si une personne ne représente plus une agence, un groupe ou un ministère, qu'il ne serait pas nécessaire de revenir devant le Conseil d'administration pour nommer un nouveau représentant. Art O'Donnell suggère d'éliminer les noms de la motion. Deuxièmement, Adam Lordon soulève des inquiétudes quant au fait que le comité n'a aucune représentation de la Santé publique. Sylvie Rousselle signale que la Santé publique participe au développement communautaire, mais que le ministère ne joue aucun rôle dans les secteurs prioritaires actuels et qu'il n'est pas considéré comme un membre candidat. M. Lordon renforce l'importance d'avoir un représentant de la Santé publique et Kevin Russel est d'accord qu'une telle représentation permettrait une bonne mise en perspective. La motion originale est modifiée.

Motion proposée par : A. Lordon
 Motion appuyée par : E. Robichaud

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur le développement communautaire et le transport soit approuvé, qu'un représentant du ministère de la Santé soit nommé et qu'Adam Lordon y représente la CSRGM.

Il est également résolu que les représentants des organismes ou services suivants soient nommés au Comité consultatif sur le développement communautaire et le transport :

- *Ministère du Développement social*
- *Ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Justice et Sécurité publique*
- *Programme d'alimentation scolaire*
- *Banque d'alimentation*
- *Services de traitement des dépendances et de santé mentale*
- *Représentation de Sports, activités récréatives et loisirs*
- *Représentation du transport régional*
- *Organismes à but non lucratif/citoyens*
- *Une personne vivant ou ayant vécu dans la pauvreté*
- *Ministère de la Santé publique*

Motion adoptée.

b) Comité consultatif du développement économique

Adam Lordon et le maire Russell expriment leur intérêt à siéger au Comité consultatif du développement économique. Des précisions sont données au sujet de la représentation des Premières Nations, de la Ville de Miramichi/CSRGM et les tâches du président du comité.

Motion proposée par : A. Lordon
Motion appuyée par : E. Robichaud

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif du développement économique soit approuvé et qu'Adam Lordon et Kevin Russell soient nommés pour représenter la CSRGM.

De plus, il est résolu que les représentants des organismes et services suivants soient nommés au Comité consultatif du développement économique :

- Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB)
- Travail NB
- CBDC Northumberland
- Régie régionale du logement
- Société de développement régional
- Chambre de commerce du Grand Miramichi
- APECA
- 3 propriétaires d'entreprises provenant de diverses industries
- Représentants de Metepenagiag, d'Esgenoopetitj et de Natoaganeg

Motion adoptée.

c) Comité consultatif sur la promotion du tourisme

Wilson Bell indique que le mandat du comité permet à deux membres du Conseil d'administration d'y siéger. Cependant, trois membres ont exprimé leur intérêt à participer au comité : Lynn Gregan, Art O'Donnell et Kevin Russell. Kevin Russell propose d'augmenter le nombre de membres afin que tous les trois puissent y siéger. Wilson Bell signale que la nomination des organismes et des services au comité n'a pas encore été finalisée et que la participation d'un non-membre devrait être prévue.

Motion proposée par : E. Robichaud
Motion appuyée par : K. Russell

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur la promotion du tourisme soit approuvé, à condition de porter la représentation au conseil de deux à trois membres, et que les trois membres suivants représentent la CSRGM : Lynn Gregan, Art O'Donnell et Kevin Russell.

Motion adoptée

d) Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage

Ernest Robichaud exprime son intérêt à siéger à ce comité. Melanie Rousselle a été appelée à parler au sujet de la composition du comité. Le comité sera composé de résidents, et la recherche de membres est en cours. Adam Lordon suggère que le comité comprenne un citoyen représentant chaque communauté membre, ce qui voudrait dire faire passer de 6 à 7 le nombre de membres citoyens (y compris un représentant des Premières Nations).

Motion proposée par : A. Lordon
Motion appuyée par : L. Gregan

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage soit approuvé, à condition de modifier la composition des membres citoyens, et que le membre du Conseil Ernest Robichaud représente la CSRGM.

De plus, il est résolu que les résidents des collectivités suivantes soient nommés au Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage :

- Village de Doaktown
- Miramichi
- Miramichi River Valley
- Alnwick
- Upper Miramichi
- District rural du Grand-Miramichi
- Premières Nations

Doug Munn, qui s'est joint à la réunion sur Zoom à 17 h 45, exprime son intérêt à siéger au Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage. Une motion révisée est proposée afin d'ajouter le maire Munn au comité.

Motion proposée par : A. Lordon

Motion appuyée par : K. Russell

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage soit approuvé, à condition de modifier la composition des membres citoyens, et que les membres du Conseil Ernest Robichaud et Doug Munn représentent la CSRGM.

De plus, il est résolu que les résidents des collectivités suivantes soient nommés au Comité consultatif sur la réduction des déchets et le recyclage :

- Village de Doaktown
- Miramichi
- Miramichi River Valley
- Alnwick
- Upper Miramichi
- District rural du Grand-Miramichi
- Premières Nations

Motion adoptée

e) Comité consultatif sur la sécurité publique

Lynn Gregan exprime son intérêt pour siéger au comité. Justin Forbes donne un aperçu de la composition proposée du comité et note que la communauté d'Alnwick reçoit des services de protection contre l'incendie grâce à un memorandum de compréhension avec Neguac et que Miramichi River Valley a plusieurs chefs de service incendie dans la communauté. Lynn Gregan suggère que le comité comprenne également un représentant de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Motion proposée par : A. Lordon

Motion appuyée par : L. Gregan

Il est résolu que le mandat du Comité consultatif sur la sécurité publique soit approuvé, à condition qu'il y ait une représentation de la Garde côtière auxiliaire canadienne, et que le membre du Conseil d'administration Lynn Gregan représente la CSRGM.

De plus, il est résolu que les résidents des organismes ou services suivants soient nommés au Comité consultatif sur la sécurité publique :

- Un représentant de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick
- Gestionnaire de district rural
- Gérant des services d'inspection de la CSRGM
- Un représentant de la GRC
- Un représentant du Service de police de Miramichi
- Un représentant de Renforcement de la résilience et des capacités communautaires
- Un représentant de *Miramichi Valley Firefighters Association*
- Chef de service incendie de la Ville de Miramichi
- Chef de service incendie d'Alnwick
- Un chef de service incendie de Miramichi River Valley
- Chef de service incendie de Doaktown
- Chef de service incendie d'Upper Miramichi
- Un représentant des Premières Nations (deux conseils d'organisation)
- Un représentant des Services d'inspection technique de Justice et Sécurité publique
- Un représentant de *Miramichi Ground Search & Rescue*
- Un représentant de la Garde côtière auxiliaire canadienne
- Un représentant d'Ambulance NB (au besoin)

Motion adoptée.

Point 2023-2-07 : Sélection d'une firme de consultation pour terminer la stratégie régionale de la CSRGM

Wilson Bell présente une note de service à jour au Conseil d'administration (2023-2-7a). Les membres du Comité d'évaluation des propositions se sont rencontrés le 21 février afin d'examiner les propositions et de recommander une firme de consultation pour terminer la stratégie régionale de la CSRGM. L'entreprise *Marque* (Portfolio Solutions Group) a reçu la note globale d'évaluation la plus élevée et a été recommandée au Conseil d'administration. Adam Lordon a partagé son expérience et ses impressions du promoteur et est enthousiaste à l'idée que les collectivités travailleront ensemble pour définir les priorités et établir des objectifs communs.

Motion proposée par : L. Gregan

Motion appuyée par : E. Robichaud

*Il est résolu que la Commission de services régionaux du Grand Miramichi retienne les services de l'entreprise *Marque* (Portfolio Solutions Group) pour établir la stratégie régionale de la CSRGM selon les conditions identifiées dans la proposition préparée par l'entreprise *Marque* (Portfolio Solutions Group) le 10 février 2023 pour un coût total de 92 057,50 \$ (taxe incluse).*

Motion adoptée.

Point 2023-2-08 : Petites subventions – Développement communautaire

Sylvie Rousselle donne un aperçu de la note de service 2023-2-8. Des éclaircissements sur les critères d'admissibilité et le processus de sélection ont été discutés. Art O'Donnell demande comment les renseignements sur les fonds disponibles sont communiqués aux collectivités. Adam Lordon suggère de préparer un graphique qui serait utilisé par la CSRGM pour faire la promotion des petites subventions sur les médias sociaux. Les membres du Conseil d'administration, des conseils et des collectivités pourraient partager le graphique afin de sensibiliser les gens aux possibilités de financement.

Motion proposée par : K. Russell

Motion appuyée par : A. Lordon

Il est résolu que les membres du Comité consultatif sur le développement communautaire de la CSRGM examinent les demandes et affectent les fonds à des projets nécessitant de petites subventions.

Motion adoptée.

Point 2023-2-09 : Mise à jour du directeur général

Mise à jour du directeur général – le 22 février 2023

Wilson Bell indique qu'une mise à jour du site Web de la CSRGM est actuellement en cours afin de refléter les nouveaux services offerts. De plus, un bulletin d'information sera distribué prochainement à l'échelle régionale. Des ajustements opérationnels liés à la fermeture du pont sont envisagés. Le rapport annuel est en cours de préparation et la vérification financière de 2022 débutera sous peu.

La prochaine réunion du Conseil d'administration sera tenue le 22 mars 2023.

Point 2023-2-10 : Levée de la séance

Il est proposé par Ernest Robichaud de lever la séance.

Puisqu'il n'y a aucun autre point à l'ordre du jour, le président lève la séance à 18 h 12.

Respectueusement soumis par :


Justin Forbes pour Sharon Williston, *secrétaire de séance*


Wilson W. Bell, RPP, MCIP, *directeur général*